



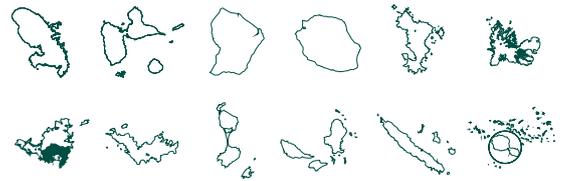
1 jeune, 1 solution :

Aide à l'embauche en apprentissage

ISPN Rouen

Sotteville-les-Rouen, Normandie

Entreprise créée en 2017 / 3 employés
Enseignement supérieur et formation / 1 site



La mesure

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les entreprises peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle si elles recrutent un salarié en contrat d'apprentissage, préparant un diplôme jusqu'au niveau master. Il s'agit d'une aide financière de 5 000 euros pour un alternant de moins de 18 ans et de 8 000 euros pour un alternant majeur (jusqu'à ses 29 ans révolus).

La belle histoire

Viviane Doublet a ouvert une franchise de l'Institut Supérieur et Professionnel de Normandie (ISPN) à Rouen en 2017. L'Institut forme des étudiants de cinq filières de BTS et en bac + 3. Il compte aujourd'hui 109 étudiants, en formation initiale ou en alternance. Trois salariés coordonnent les cours, qui sont assurés par des professeurs du rectorat et des formateurs pour adultes.

La demande pour la formation en alternance a fortement augmenté en 2020 : les deux tiers des étudiants de l'ISPN ont opté pour cette formule. L'Institut est donc en relation avec un nombre croissant d'entreprises. Pour créer et entretenir ces relations, Viviane Doublet a embauché deux de ses étudiants en alternance, avec l'aide du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Florian Courtois, en bac + 3 Marketing opérationnel, est chargé du développement de l'ISPN auprès des futurs étudiants. Il met également en place des partenariats avec des entreprises pour les convaincre de recruter les étudiants de l'école en alternance. Yohann Mauget, en bac + 3 Marketing digital, crée les supports de communication de l'Institut, gère les réseaux sociaux et le site Internet.

Témoignages

Viviane Doublet
Directrice



« Le dispositif « 1 jeune, 1 solution » me permet de montrer l'exemple en prenant moi-même des jeunes en alternance. Je constate son effet d'encouragement chez les entreprises avec qui nous travaillons : nous n'avons jamais reçu autant de demandes ! »

Florian Courtois
Alternant en marketing

« J'apprends mon métier par la pratique, en développant des compétences concrètes. L'aide financière est un argument fort pour trouver des entreprises où accomplir notre alternance. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Particuliers »
- 3 Mesure « Aide à l'embauche en apprentissage »